

Le nouveau projet de Schyns CONTRE LE HARCÈLEMENT

► La ministre de l'Enseignement dit tout sur le Pacte d'excellence, le climat, la pénurie et le harcèlement scolaire.

► Ce mercredi, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a opéré le vote, qualifié d'"historique" par la ministre, actant la scission entre pouvoir organisateur et pouvoir régulateur dans les écoles du réseau.

L'occasion pour *La DH* de lui poser quelques questions.

Que représente ce vote ?

"C'est avant tout le signal qu'on a pu trouver un accord équilibré pour autonomiser le réseau avec tous les partis qui étaient prêts à

avancer. Je trouve que c'est un signal important qui montre que le pacte est pérenne. En séance plénière, j'ai pris cette image d'Einstein qui dit que la vie c'est comme la bicyclette. Pour garder l'équilibre, il faut avancer. C'est vraiment ce qu'on fait."

La scission PO/PR ouvre aussi la voie au décret sur les plans de pilotage. Un certain nombre de profs se sont montrés inquiets quant à ces plans, dénonçant une gestion managé-

riale de l'école.

"C'est un discours qui existe depuis le début du pacte. Quand j'ai fait les rencontres avec 400 personnes en face de moi, c'est une des questions qui revenaient régulièrement. Mais est-ce que le mot management est un gros mot ? Moi je pense que non parce qu'aujourd'hui, il y a différentes

formes de management qui sont participatives, collaboratives et c'est bien ça le plan de pilotage. C'est se mettre autour de la table pour voir comment on peut améliorer notre école en fonction de différents indicateurs. Oui, il y a des chiffres, mais pas uniquement. On est même en train de cons-

truire un indicateur sur le climat scolaire. Il n'y a pas que la réussite, il y a le climat, comment on vit dans l'école... Je ne vois pas pourquoi on nous dit que c'est le monde de l'entreprise qui va arriver. C'est simplement une manière de réfléchir sur ses propres pratiques."

Pouvez-vous nous parler de votre nouveau projet pour lutter contre le harcèlement ?

"Le développement d'Internet et des outils numériques a facilité les opportunités d'anonymat et par elles, l'émergence du cyberharcèlement. Nous savons qu'il a des réelles conséquences en matière de santé mentale et de parcours scolaires sur les élèves. Outre l'anonymat, le cyberharcèlement se distingue par son caractère potentiellement permanent. Nous allons donc organiser une formation afin de définir le phénomène de harcèlement et de cy-

berharcèlement, d'informer sur les bonnes pratiques numériques, de rappeler les rôles de chacun dans la problématique du cyberharcèlement et de rappeler les actions à mener lorsqu'un cas se présente. Nous allons aussi exposer les ressources disponibles pour faire face à une situation de harcèlement. Il s'agira donc d'une formation pratique sur la gestion du cyberharcèlement lorsqu'un cas se présente. Elle sera réalisée avec des intervenants de l'UCLouvain, des équipes mobiles de l'enseignement, de la Computer Crime Unit de la police fédérale et avec la participation d'une zone de police locale."

Entretien

< Maïli Bernaerts

Une campagne pour recruter de nouveaux profs

La ministre explique une partie des mesures qu'elle a développées pour lutter contre la pénurie d'enseignants.

"La pénurie existe chez nous depuis plusieurs années. Elle s'amplifie à certains moments de l'année, en épidémie de grippe par exemple. Elle est plus forte dans certaines fonctions que dans d'autres et elle est plus forte dans certaines zones que d'autres. La difficulté, c'est de

remplacer un prof absent pour 15 jours ou pour trois mois. La difficulté est administrative. On a proposé de supprimer cette procédure quand on est en pénurie. On a aussi créé une fonction d'encadrement pour les cas où la pénurie est trop profonde. Le directeur peut donc engager qui il veut tant que cette personne a un titre pédagogique. Il peut donc engager un éducateur, pas pour donner cours mais pour encadrer des exercices qui sont donnés par un autre enseignant. Le but est d'éviter les salles d'études bondées où l'élève est livré à lui-même ou de devoir renvoyer des élèves chez eux. Mais pour enrayer la pénurie, il faut autre chose. En mars, on lance donc une campagne d'information sur les réseaux sociaux, en radio et dans les cinémas pour expliquer aux jeunes qu'on a besoin d'eux. Le but de la campagne est d'expliquer ce qu'est le métier d'enseignant parce qu'il est parfois un peu méconnu. On a encore souvent cette vision traditionnelle de l'enseignant seul dans sa classe, mais ce n'est pas ça. Être prof, c'est aussi travailler en équipe, avoir tout le temps des nouvelles personnes en face de soi, c'est apprendre un peu tous les jours et c'est un métier qu'on veut vraiment valoriser."

Ma. Be.

“LES MANIFESTANTS doivent assumer”

▶ La ministre de l'Enseignement soutient les manifestants tout en rappelant que des règles existent.

Quel regard portez-vous sur les manifestations d'élèves pour le climat ?

“Le message de l'enjeu climatique est essentiel et doit être entendu par tous les acteurs, peu importe le niveau de pouvoir : que ce soit les communes, les exécutifs, les gouvernements et dans les différents partis. Maintenant, à côté du cœur du message qui me paraît essentiel et légitime, c'est aussi mon rôle de rappeler qu'il faut en équilibre entre l'engagement citoyen admirable de ces jeunes et la poursuite de leurs apprentissages. C'est pour cette raison que lundi dernier, j'ai réuni les pouvoirs organisateurs avec les directions d'écoles et qu'on a convenu d'envoyer un message commun qui est parti vendredi. C'était un courrier d'information qui disait différentes choses, qui disait qu'on comprenait l'importance du message, qu'il fallait cet équilibre et qu'on proposait différentes solutions comme le fait que les écoles organisent une rotation : que ce ne soient pas toujours les mêmes élèves qui partent le même jeudi pour les mêmes

heures de cours parce que là on a vraiment une difficulté au niveau des enseignants. Le deuxième élément c'était la suggestion d'amplifier les projets qui se font déjà dans les écoles.”

Dans votre courrier aux directions, vous invitez aussi des élèves à rencontrer les présidents de parti pour discuter du climat.

“On a proposé d'inviter un élève ou deux par école, selon les réponses qu'on recevra, pour rencontrer les présidents de parti le 27 février à Namur. On a eu un bon accueil chez les

présidents de parti. On a déjà eu des confirmations et on attend de voir comment les écoles vont désigner les représentants. On pense que c'est un moment important pour les élèves d'avoir une présentation des actions concrètes que les partis mettent en œuvre. Les jeunes ont besoin de savoir quelles actions

vont être posées. Ça dépend aussi des niveaux de pouvoir. Le niveau européen aura son rôle à jouer. C'est important de savoir que les jeunes puissent entendre ça, quels sont les leviers à notre niveau et quels sont les leviers qui dépendent d'autres acteurs.”

Quel est le statut des élèves qui manifestent ? Risquent-ils des sanctions ?

“Quand un élève participe à une marche et que c'est encadré par l'école, dans le cadre d'un projet, c'est sans souci. Quand un élève participe seul, ça doit être noté comme une absence. Non pas pour que l'élève soit sanctionné. Mais pour que l'école ne puisse pas être tenue responsable en cas d'incident. L'élève doit porter ce choix en tant que citoyen responsable de sa scolarité. On sait qu'il y a un signalement après un certain nombre de demi-jours d'absence. Après un certain nombre plus élevé, ça devient la responsabilité de l'élève sur sa propre scolarité.”

Ma. Be.